FORMATION

Kinésiologue professionnel

PUBLIC

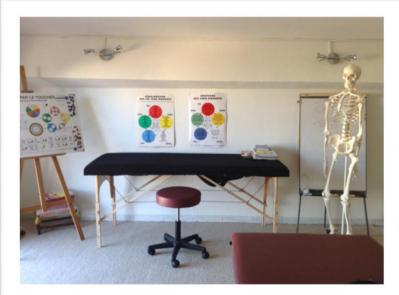
Cette formation s'adresse aux professionnels, indépendants ou salariés, en contact avec le public (psychologues, kinésithérapeutes, ostéopathes, médecins, éducateurs, etc.), ainsi qu'aux demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle ou à toute personne souhaitant se spécialiser en kinésiologie et dans la relation d'aide.

PRÉ REQUIS

La formation est accessible uniquement après validation des pré requis par le candidat. Une évaluation préalable, réalisée lors de l'inscription, permet de vérifier les connaissances en anatomie et neurosciences, ainsi que la capacité d'écoute bienveillante et respectueuse. Le candidat doit également être âgé d'au moins 18 ans et avoir un niveau BAC ou équivalent.

DURÉE DE FORMATION

600 heures (minimum) 18 mois (minimum)



INSCRIPTION:

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter par email : centred.taoskinesiologie@gmail.com



Formation D.Taos Kinésiologie

OBJECTIF DE LA FORMATION

Objectif général: Création d'entreprise. Préparer la certification au diplôme **Kinésiologue Professionnel** délivré par Ecole de Kinésiologie D.Taos Kinésiologie respectant les critères définis par l'UNIK Union Nationale et Internationale de Kinésiologie.

OBJECTIF PEDAGOGIQUES

- Acquérir les connaissances et la posture professionnelle nécessaire à la pratique de Kinésiologue professionnel
- Accueillir et écouter sans jugement un client, travail sur l'Ecoute Active
- Accompagner le client pour définir une problématique et/ou formuler un objectif pour la séance
- Apprendre à utiliser le test musculaire
- Maitriser les tests préliminaires
- Savoir utiliser le test musculaire pour identifier les causes des stress, sélectionner les procédures de correction et procéder aux vérifications.
- Maîtriser toutes les procédures des corrections apprises durant la formation
- Accompagner le client en séance et de maîtriser chaque étape du protocole
- Pratiquer une séance devant un jury d'examen

MOYEN ET MODALITÉ

Présentiel

Alternance de théorie et de pratique

Exposés théoriques réalisés par l'enseignant(e)

Exercices et ateliers d'application

Suivi individualisé pendant les pratiques

Travaux par petits groupes et mise en

pratique





CONTENU DE LA FORMATION: 600 h minimum

Les modules obligatoires :

- Cours d'anatomie palpatoire et physiologie : 48h minimum
- Cours Ethique et Pratique professionnelle, posture : 48h minimum
- PSCl : Journée de premier secours : l jour

Tronc commun de bases :

Les modules de bases constituent le socle de la formation de Kinésiologue, ils vous permettront de prendre confiance dans la pratique du test musculaire au travers des trois domaines fondamentaux de la kinésiologie.

- La « Santé par le toucher ou Touch for Health® combine des aspects de la kinésiologie appliquée avec des concepts clés de l'énergétique traditionnelle chinoise, notamment la circulation de l'énergie dans les méridiens, les cinq éléments et la stimulation des points d'acupression. Cette méthode propose ainsi une approche holistique de la santé :
- L'éducation kinesthésique ou Brain Gym® est une branche de la kinésiologie qui se base sur une approche corporelle prenant en compte l'aspect psycho-émotionnel
- La méthode ONE BRAIN® en TH REE IN ONE CONCEPTS® a pour but d'identifier et de corriger les blocages énergétiques physiques ou émotionnels vécus au temps présent, les systèmes de croyance limitants et de retrouver le libre choix.

Les modules complémentaires:

Au choix:

- Kinésiologie Périnatale
- Kinésiologie Harmonique
 - Métakinésio
- Kinésiologie Cranio Sacré

BONUS

Ateliers de révisions

Aide à la rédaction du mémoire

Supervision

La validation finale de la formation de Kinésiologue professionnel comprend: La pratique d'une séance devant un jury. Une épreuve écrite sur des questions attenantes à la Kinésiologie. Présentation du mémoire (15/30 pages) sur un thème librement choisi, devant un jury et avec des questions-réponses.

LE PRIX

A partir de 9840 C (net de taxes) parcours individualisé

dont 240 € frais pédagogiques

Taux horaire: 15 €



Formation D.Taos Kinésiologie



MOYENS TECHNIQUES

- Vidéoprojecteur
- Ordinateur avec diaporama
- Tableau blanc
- Paperboard
- Table de massage
- Chaises
- Posters avec schémas
- Fiches récapitulatives de conduite de séance
- Squelette de démonstration anatomique
- Crâne anatomique d'apprentissage
- Manuels de cours officiels reprenant toutes les procédures apprises ainsi que des supports pédagogiques adaptés à chaque technique apprise.

ADAPTATION ET SUIVI DE LA FORMATION

Un suivi de la formation et de I' accompagnement seront réalisés en temps réel. La formation pourra être ajustée pour pallier aux difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

ÉVALUATION DE PARCOURS

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes:

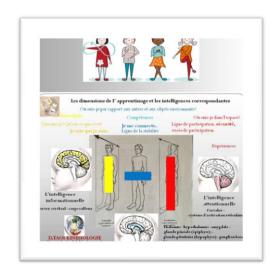
Evaluation orale sur les acquis pendant et après chaque pratique. Questionnaire écrit en fin de chaque module. Observation de chaque pratique de technique apprise et réajustements quand nécessaire. Remise à chaque stagiaire du Livret de Formation, tamponné et signé par le formateur à chaque module validé. Fiches d'appréciation du stage : retour écrit sur le contenu du stage, l'apport professionnel, les méthodes pédagogiques, le formateur, les supports utilisés, l'organisation. Cercle de fermeture du stage / attentes et objectifs exprimés en début du stage, retour sur le vécu du stage.

DÉLAI D'ACCÈS

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

ÉVALUATION DU BESOIN

Un entretien sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.



FORMATION KINESIOLOGUE

Formation de 18 mois (600 heures minimum)

FORMATIONS AU CHOIX: (hors modules obligatoires et bases) lors de la construction du parcours formation individuel parmi toutes les heures proposées.

VALIDATION DIPLÔME: Profenciency Touch, 40 séances données+ 10 séances reçues + Présenter son écrit devant un jury avec questions-réponses ainsi qu'une séance avec une personne extérieure (qui ne connaît pas la Kinésiologie)

Anatomie, Ethique et posture et PSC obligatoires



Brain gym 1 et 2 : 4 jours	Three in one Concepts	Touch for Health 1 et 2:	
(Ou cercle de vision	1 et 2 : 5 jours 5 jours		
Ne donne pas accès au 7 D)			
7 Dimensions de l'intelligence :	UTC: 4 jours	TFH 3 et 4 : 5 jours	
4 jours et demi	AOB : 4 jours	Profenciency: 2 jours	
Organisation Optimale : 2 jours	LTW : 4 jours	Métaphores 5 : 2 jours	
Dynamique du Mouvement : 2 j	SN : 4 j	Energie tibétaine : 1 jour	
Crayonnage en miroir : 2 j		Perfectionnement aux roues : 2 j	
Branchés de la tête au pied : 2 j			
Cercle de vision : 4 j			
Practicum 7 D: 2 j			

<u>Kinésiologie</u>	Métakinésio (pré requis	<u>Kinésiologie</u>	<u>Kinésiologie</u>
<u>Périnatale</u> (pré requis Touch de 1	Touch de 1 à 4 et 3 premiers niveaux du Three in one)	<u>Harmonique</u> (pré requis Touch de 1	<u>Cranio</u>
à 4 plus métaphores)		à 4 plus métaphores)	
KPN O 5base/EME) 5 Jours KPN 1 : 3 j KPN2 : 4 J	Méta 1 : 4 jours Méta 2 : 4 j Méta 3 : 4j	KH 1:5 j	KCS:5j



COMMENT FINANCER MA FORMATION DE KINÉSIOLOGUE PROFESSIONEL?

Bien que le métier de Kinésiologue ne soit pas reconnu par l'État français et inéligible au CPF en raison de l'absence de titre RNCP, plusieurs solutions de financement existent pour les salariés, indépendants, demandeurs d'emploi, et fonctionnaires.

Particuliers : *D.Taos Kinésiologie* propose un échelonnement des frais de formation sur 18 mois pour éviter les prêts bancaires.

Travailleurs indépendants : L'AGEFICE et le FIF-PL peuvent financer les formations pour les indépendants et professions libérales.

Conditions Générales de ventes :

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

NON RÉALISATION DE LA PRESTATION DE FORMATION

En application de l'article L6354-I du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

OBLIGATIONS ET FORCE MAJEURE

Dans le cadre de ses prestations de formation, « D.Taos » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « D.Taos» ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure.

Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « D.Taos », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « D.Taos ».

DEVIS ET ATTESTATION

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « D.Taos FORMATIONS » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné à « D.Taos FORMATIONS» par e-mail. À l'issue de la formation, « D.Taos FORMATIONS » remet une attestation de formation au Stagiaire..



DROIT DE RÉTRACTATION

Cette convention s'appuie sur les principes de liberté contractuelle et de la force obligatoire de la convention, tels que énoncés dans les articles 1101 et suivants du Code civil, adaptés ici au contexte professionnel et aux spécificités des services de formation professionnelle. Conventions NON CONCLUS à distance ou hors établissement :

Délai de rétractation applicable: 10 jours

Point de départ du délai : Jour de la conclusion de la convention

Conventions CONCLUS à distance ou hors établissement:

Délai de rétractation applicable: 14 jours

Point de départ du délai : Jour de la conclusion de la convention

DÉDOMMAGEMENT, RÉPARATION OU DÉDIT

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET COPYRIGHT

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale ...) utilisés par «D.Taos FORMATIONS » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « D.Taos FORMATIONS ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

DESCRIPTIF ET PROGRAMME DES FORMATIONS

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.



CONFIDENTIALITÉ ET COMMUNICATION

« D.Taos FORMATIONS », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « D.Taos FORMATIONS » au Client.

Cependant, le Client accepte d'être cité par« D.Taos FORMATIONS» comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « D.Taos FORMATIONS » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

PROTECTION ET ACCÈS AUX INFORMATIONS À CARACTÈRE PERSONNEL

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « D.Taos FORMATIONS »
- Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « D.Taos FORMATIONS » ou par voie électronique à : « D.Taos FORMATIONS ». En particulier, « D.Taos FORMATIONS » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

LITIGES

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Marseille sera seul compétent pour régler le litige.

